

PARTICIPER AU TRI SELECTIF !

Pourquoi ?

- Pour le respect de notre environnement ;
- Pour recycler ;
- Pour lutter contre l'augmentation des déchets ;
- Pour la maîtrise des coûts de gestion des déchets ;
- Pour développer de nouvelles activités créatrices d'emplois.

Le tri sélectif : c'est aussi mieux acheter

- En choisissant les produits en vrac, les conditionnement grands formats, les produits durables plutôt que jetables ;
- En optant pour les produits rechargeables concentrés ;

PARTICIPER AU ECONOMIE D'ENERGIE !

En vérifiant l'isolation de votre habitation ;

- En contrôlant la température des pièces ;
- En économisant l'énergie (éclairage, veille des appareils électriques ...)



ATTENTION ! Ce logo sur les produits que vous achetez n'indique pas que le produit est recyclable. Il signifie que l'industriel paye une cotisation à la société Eco-emballages.

LIFE est l'instrument financier de l'Europe pour l'environnement. Les projets LIFE+ environnement ont pour objectifs l'innovation en environnement, le développement des énergies propres, le traitement des déchets et l'amélioration de l'environnement urbain

Les partenaires



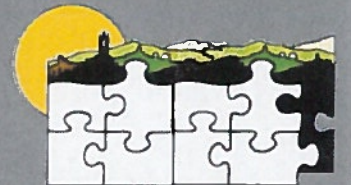
Projet LIFE+ CCHP envlr.challenges



DÉVELOPPEMENT
DURABLE
ON A TOUS À Y GAGNER!

Les résultats

www.life-cchp.eu



CONTEXTE Un environnement à préserver

La Communauté de Haute Provence regroupe 8 communes rurales (Aubenas-les-Alpes, Dauphin, Mane, Montjustin, Reillanne, St martin-les-Eaux, St Michel l'Observatoire et Villemus) représentant 5 200 habitants.

7 communes sur 8 font parties du Parc Naturel Régional du Luberon et 8 500 Ha sur 12 000 sont en zone Natura 2000.

Les personnes extérieures envient notre qualité de vie et notre environnement et ses habitants ont tendance à oublier de le préserver.

LES PROBLEMES A RESOUDRE

- ⇒ En matière de gestion des déchets et de tri sélectif
- ⇒ Au niveau de la valorisation des ressources naturelles (eau, soleil...)
- ⇒ Avec 70 % des dispositifs d'Assainissement Non Collectif (ANC) non conformes

OBJECTIFS

Démontrer que de nouvelles approches et méthodes peuvent être trouvées sur notre territoire en matière environnementale.

LES ACTIONS DU PROJET LIFE



Actions 1 - Construction d'un bâtiment expérimental

Construction d'un bâtiment exemplaire équipé de :

- 110 m² (+ 280 m² sur les garages) panneaux photovoltaïques,
- d'un chauffe-eau solaire,
- d'un puits provençal
- et de 2 cuves de 5 000 m³ pour récupérer l'eau de pluie.

Action 2 - Réorganisation de la collecte des déchets ménagers

Acquisition et installation de 120 colonnes semi-enterrées regroupant les 4 types de déchets (ordures ménagères, emballages, verre, journaux) et Acquisition d'un camion de collecte spécifique.

Action 3 - Construction d'une déchetterie

Construction d'une déchetterie fonctionnelle qui récupère et recycle plus de déchets.

Action 4 - Mise en conformité de dispositifs d'ANC par phytoépuration

Mise en conformité de dispositifs d'ANC par les plantes.

LES RESULTATS OBTENUS

36 541 Kwh d'électricité
produite grâce aux panneaux photovoltaïques

21,5 m³ d'eau de pluie récupérée qui sert à l'arrosage des espaces verts de la déchetterie de Pitaugier.

Des **économies de chauffage et de climatisation** grâce aux puits provençal et à l'isolation performante.

8% de la quantité de **déchets ménagers** grâce au tri.

46 % des **déchets triés**

42 % des **erreurs de tri**

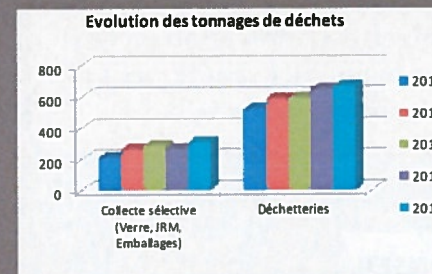
36% de la **fréquence des tournées**

30 % des **frais d'entretien** des véhicules de collecte

Mise en conformité de **7 dispositifs d'ANC** par phytoépuration

Absence de vidange des boues et entretien limité

29% des apports **en déchetterie**



Plus de **17 déchets récupérés**

35% des **rachats** par les filières de recyclage qui viennent compenser les dépenses

